

Mesures de rentrée 2020-2021




aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



Collège international
Marie de France



La situation particulière liée à la pandémie de COVID-19 nous oblige à l'instauration de mesures strictes destinées à assurer le meilleur environnement possible à nos élèves.

Ces mesures répondent aux consignes du gouvernement du Québec et nous permettent d'organiser le retour à temps complet de l'ensemble des élèves, de la maternelle à la terminale, selon l'emploi du temps régulier établi pour l'année scolaire 2020-2021.

La rentrée effective des classes, les 27 et 28 août 2020, pour tous les niveaux, est organisée de façon à limiter les contacts entre élèves de classes différentes. Les parents ne pourront pas, cette année, accéder aux locaux le jour de la rentrée de leur enfant. Toutes les informations pratiques vous ont été adressées par courriel et déposées sur le site cimf.ca.

Classes de maternelle :

Les élèves doivent se laver régulièrement les mains selon une routine ludique et éducative mise en place dès le jour de la rentrée. Ce geste barrière est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux en utilisant une serviette en papier jetable ou à l'air libre. Les serviettes à usage collectif sont à proscrire.

Du gel hydro alcoolique est distribué à l'entrée en classe et avant la prise du lunch, sous le contrôle étroit d'un adulte.

Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les classes lors de l'arrivée et du départ des élèves, y compris le jour de la rentrée.

Un seul parent est autorisé à accompagner son enfant dans la salle d'accueil. Le port du masque est obligatoire pour tous les parents, y compris dans la cour de récréation.

Merci de vous assurer que tous les effets personnels (masques inclus) de vos enfants sont bien identifiés (étiquettes autocollantes ou cousues au nom et prénom de l'enfant).

Classes d'élémentaire :

Le port du masque est fortement recommandé durant les déplacements dans les couloirs pour les élèves du CP au CM1. Pour les élèves de CM2 il est obligatoire dès lors qu'ils quittent la salle de classe. Lors des récréations, le port du masque est nécessaire si la distance physique de 1 mètre n'est pas respectée par les élèves. Exceptionnellement cette année, les cours d'anglais sont organisés par classe et non par groupe de compétence, ceci afin de limiter les mouvements entre élèves de classes différentes.

Les élèves de **l'option anglais plus** doivent obligatoirement porter le masque durant le cours.

Le lavage des mains avec le gel hydro alcoolique mis à disposition des élèves est demandé à l'entrée en classe et avant l'accès au lunch ou au repas chaud. Le repas est organisé par classe et les élèves ont une table attribuée.

Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement, sauf sur rendez-vous. Ils doivent alors obligatoirement porter un masque et se désinfecter les mains à l'entrée des locaux.

Merci de vous assurer que tous les effets personnels (matériel scolaire, vêtements, ustensiles lunch, et masques) de vos enfants sont bien identifiés (sharpie, étiquettes autocollantes ou cousues au nom et prénom de l'enfant).

Les repas au primaire :

Lavage des mains avant et après chaque repas. Des lavabos ont été ajoutés dans la salle de lunch et sont accessibles facilement aux élèves.

Pour tous les repas pris dans la salle de lunch à l'élémentaire ou au repas chaud au grand Collège, les élèves sont placés à table, par groupe classe (bulle) avec une distance d'au moins 1 mètre entre chaque bulle.

Pour la maternelle, les classes de moyenne section mangent dans leur salle de classe et les grandes sections mangent dans la salle de lunch en respectant une distance d'au moins 1 mètre entre chaque bulle.

Pour toutes les boîtes lunch (élémentaire et maternelle), chaque élève doit avoir un lunch froid ou un thermos, qu'il est capable d'ouvrir seul, avec les ustensiles nécessaires. Assurez-vous que tout soit adéquatement identifié. Pour des raisons sanitaires, aucun ustensile ne peut être fourni par l'école.

La garderie de l'après-midi pour le primaire

Les parents n'étant plus autorisés à se présenter dans les locaux, un interphone avec caméra a été installé à l'entrée de la garderie afin de permettre aux parents de se signaler et de récupérer leurs enfants sans entrer dans l'établissement. Le parent ou la personne autorisée doit donc s'annoncer via cet interphone.

Attention, si une personne ne figure pas sur la liste des personnes autorisées à venir chercher un enfant, l'élève ne sortira pas. Vous pouvez mettre à jour, à tout moment, la liste des personnes autorisées en envoyant un message à Sophie Perez : sophie.perez@cimf.ca

À la garderie, le mobilier est désinfecté avant l'arrivée des élèves et le soir après leur départ. Les salles utilisées sont aérées régulièrement.

Les bulles classes ne pouvant pas être respectées pour les activités de la garderie, nous organisons dans la mesure du possible, des groupes par niveau scolaire avec au minimum, un surveillant pour l'encadrement de 20 enfants maximum.

Chaque jour, un planning des différentes activités entre 15h00 et 18h00 est mis en place pour chaque groupe. En tout temps, le surveillant veille au respect des consignes d'hygiène et de sécurité : nettoyage des mains avant et après chaque activité, respect des distances si nécessaire, rappel des gestes barrières, port du masque obligatoire pour les CM2... Les élèves n'appartenant pas au même groupe classe doivent rester à un mètre les uns des autres. Les activités extérieures sont privilégiées. Les élèves n'appartenant pas au même groupe classe doivent jouer à un mètre de distance.

Les classes de collège :

Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves à l'intérieur des locaux hormis leur salle de classe régulière et pendant le repas. Les emplois du temps prévoient, dans la mesure du possible, l'affectation d'une classe dans une salle de classe, ce qui limitera les déplacements.

Le port du masque est également obligatoire pour tous les élèves dans les cours optionnels et de langue vivante, dès lors que plusieurs classes constitueront les groupes.

Les élèves sont régulièrement sensibilisés aux gestes d'hygiène assurant une protection contre la propagation des virus.

Le prêt de matériel et de livre entre élève est proscrit.

Lors du repas, les élèves sont regroupés par classe et doivent suivre les consignes indiquées pour l'accès à la cafétéria.

Les abreuvoirs étant fermés, il est recommandé d'apporter sa gourde.

Dès la classe de 6^{ème}, les élèves qui le souhaitent et qui y sont autorisés par leurs parents peuvent sortir de l'établissement pendant la pause repas.

Les classes de lycée :

Le port du masque est obligatoire pour tous les élèves de la seconde à la terminale en tout temps (cours classiques, cours optionnels, cours de langue vivante, cours de spécialité en première et terminale), à l'exception du temps de repas.

Lors du repas, les élèves sont regroupés par classe et doivent suivre les consignes qui leur sont indiquées pour l'accès à la cafétéria.

Les mesures d'hygiène tel que le lavage régulier des mains doivent être appliquées par l'ensemble des élèves tout au long de la journée.

Des robinets « œil magique » ont été installés au grand collège afin de supprimer les contacts avec la robinetterie.

Le prêt de matériel et de livre entre élève est proscrit.

Les lycéens sont invités à se présenter aux horaires indiqués dans leur emploi du temps et à quitter l'établissement après leur dernière heure de cours.



L'accueil des familles, les réunions de rentrée, les rencontres avec les professeurs :

Il n'y aura pas cette année de réunion générale pour les nouveaux parents, ni de soirée de rentrée par niveau. Des rencontres par visioconférence pourront être organisées.

Les parents du CiMF ne peuvent accéder aux locaux que sur rendez-vous.

Le port du masque et la désinfection des mains sont obligatoires pour tout visiteur de l'établissement.

En cas de symptômes covid-19, maladie ou retour de l'étranger (quatorzaine) :

De strictes instructions gouvernementales encadrent la dispense de présence obligatoire à l'école. Ainsi les élèves qui présentent des pathologies incompatibles avec la reprise physique des cours doivent fournir un **certificat médical**. De même, les élèves dont les parents présentent des pathologies incompatibles avec leur reprise physique des cours doivent présenter un certificat médical, encadré par les mêmes instructions.

En cours d'année, si votre enfant présente des symptômes tel que de la fièvre ou des troubles gastro-intestinaux vous devrez le garder à la maison. Nous vous demanderons également de venir chercher votre enfant si en cours de journée, il présente des symptômes.

Ces élèves, ainsi que ceux empêchés de regagner le territoire canadien en raison de la pandémie, se verront proposer un **enseignement à distance**. **Ce service sera offert par le CIMF à compter du 8 septembre 2020.**

Les enseignants ont signé une attestation selon laquelle ils s'engagent à informer immédiatement le CIMF s'ils développent un symptôme lié à la Covid-19.

Le port du masque :

L'établissement ne fournira pas de masques aux élèves. Nous refuserons l'accès aux élèves soumis à l'obligation de porter le masque qui se présenteraient sans cet accessoire. Nous pourrions également prononcer des sanctions en cas de non-respect des consignes. En cas de perte ou d'oubli exceptionnel, la vie scolaire ou l'infirmerie pourra fournir un masque facturé au tarif de 1\$.

Lorsque le port du masque n'est pas obligatoire, les élèves qui le souhaitent peuvent librement porter un masque de protection ou une visière de protection.

Nous recommandons le port du masque à tout élève qui en éprouve le besoin afin de suivre sereinement sa scolarité. En revanche lorsque le port du masque est obligatoire, le masque ne peut pas être remplacé par un autre accessoire de protection.

La ventilation des locaux et renforcement du nettoyage

L'aération des locaux est fréquemment réalisée. Les salles de classe et autres locaux occupés pendant la journée sont aérés le matin avant l'arrivée des élèves, pendant les récréations, au moment du déjeuner et le soir pendant le nettoyage des locaux.

Les locaux et les mobiliers sont nettoyés quotidiennement avec des produits spécifiques permettant la destruction des virus. Les sanitaires sont désinfectés 6 fois par jour. Les distributeurs de savon sont rechargés à chaque passage.

Des distributeurs de gel hydro-alcoolique sont installés dans tous les locaux de l'établissement : entrées, classes, vie scolaire, cafétéria, salle polyvalente, garderie, bibliothèques et locaux administratifs.

Au collège et au lycée, des distributeurs de produit désinfectant sont disposés dans les différents espaces de l'établissement. Ils sont à la disposition des usagers qui pourront les utiliser à l'aide des tissus microfibre distribués à chacun à la rentrée, afin de leur permettre de sécuriser leur espace de travail et de vie quotidienne.

Les paiements

Nous vous invitons, autant que possible, à privilégier les virements, les prélèvements et le paiement par carte par téléphone auprès de nos services pour vous acquitter des sommes dues à l'établissement. Merci de votre compréhension.

Renseignements auprès de l'intendance 514.737.11.77 poste 229.

Ressources complémentaires

<https://www.chusj.org/fr/soins-services/C/COVID-19/FAQ/guide-rentree>

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>

<https://www.quebec.ca/education/rentree-education-automne-2020-covid-19/>